

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
**23/11/2020**

Dossier complet le :  
**23/11/2020**

N° d'enregistrement :  
**2020-10363**

#### 1. Intitulé du projet

Premier boisement en peuplier

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom **GUERLAIS**

Prénom **Bernard**

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
51° C)	Premier boisement

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Plantation de peupliers sur anciennes terres agricoles.
- Boisement conforme au règlement de l'aide "au développement des peupleraies de qualité en Nouvelle-Aquitaine".
- Ce boisement fera l'objet d'un document de gestion forestière durable (Code de bonnes pratiques sylvicoles).
- Adhésion du propriétaire à une certification forestière (PEFC).

#### 4.2 Objectifs du projet

- Boisement de parcelles sans valorisation agricole : Prairie abandonnée ou prochainement abandonnée par l'agriculture.
- Production de bois de peuplier de qualité apte à approvisionner les industries locales.
- Production sans apports d'intrants et sans pesticides.
- Protection des sols et des eaux souterraines.
- Captation de CO2 et stockage carbone.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

- Travaux préparatoires à la plantation = Broyage de la végétation.
- Densité de 200 tiges à l'hectare, soit des écartements entre les plants de 7 m X 7 m.
- Respect d'une distance minimale de 5 entre les premiers rangs de peuplier et le bord des parcelles.
- Installation de variétés de peuplier inscrites sur la liste des « clones de peuplier éligibles aux aides de l'État pour la culture en futaie »
- Plantation de novembre à mars.
- Ouverture des trous de plantation à une profondeur de 1 mètre minimum.
- Plants à protéger des chevreuils avec la pose de gaine plastique individuelle de 120 cm de hauteur. Dépose et récupération des protections à l'âge de 5 / 6 ans.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

PARCELLES ZA 8 - 10 - 11 - 12 - 31 =

- Travail du sol superficiel (discage) durant les 3 premières années – 1 passage / an début avril.
- Broyage = 1 passage / an de la quatrième à la huitième année, puis 1 passage tous les deux à trois ans en fonction de l'évolution de la végétation.

PARCELLES ZB 18 et 31 =

- Broyage = 1 passage / an jusqu'à l'âge de sept ans. Broyage tous les trois à quatre ans par la suite.

TOUTES PARCELLES

- Les travaux de broyage se réaliseront hors période de reproduction de la faune (1er avril - 15 juillet).
- Entretien des arbres : Taille de formation et élagage des peupliers jusqu'à une hauteur finale de 7 mètres (4 à 5 passages au total) jusqu'à un âge maximal de 7 ans.
- Âge d'exploitabilité des arbres de 16 / 18 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Évaluation des incidences Natura 2000.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale concernée par le boisement	9,7635 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Salles-Lavalette  
(16190)  
Parcelles ZA 8 - 10 - 11 - 12 - 31  
ZB18 - ZB 31 (partie)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 45' 47" 300 Lat. 45° 24' 08" 800

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Lequelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I - N°5400034 87- TOURBIERS DE VENDOIRE ZNIEFF de type II - N°540120099- VALLEES DE LA NIZONNE, DE LA TUDE ET DE LA DRONNE EN POITOU-CHARENTES
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vallée de la Nizonne

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR7200663 - Vallée de la Nizonne
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Boisement de terres agricoles abandonnées par l'agriculture ou en cours d'abandon.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Conservation de la ripisylve en bordure des parcelles.

Les parcelles ZB 18 et 31 seront entretenue de manière extensive afin que les peupleraies soient accompagnées d'une sous strate en mégaphorbiaie, cariçaie,, roselière. Cette sous-strate présentera un intérêt biologique et maintiendra une diversité de l'écosystème du site.

Les anciennes fosses d'extraction de la tourbe, présentes sur et à proximité de la parcelle ZB 31, feront l'objet du respect des recommandations du DOCOB Natura 2000 du site : Conserver des berges naturelles; ne pas dessoucher les arbres en rives; ne pas modifier les conditions d'alimentation du plan d'eau (fossés, rigoles...); ne pas enlever la végétation aquatique.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Évaluation environnementale non nécessaire :

- Plantation d'une essence adaptée aux conditions édaphiques;
- Rôle d'épurateur de l'eau et du sol par le peuplier;
- Captage de CO2 - puits de carbone;
- Respect de document de gestion forestière durable.;
- Respect des éléments de biodiversité présents.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Évaluation des incidences Natura 2000

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

La Queue-en-Brie

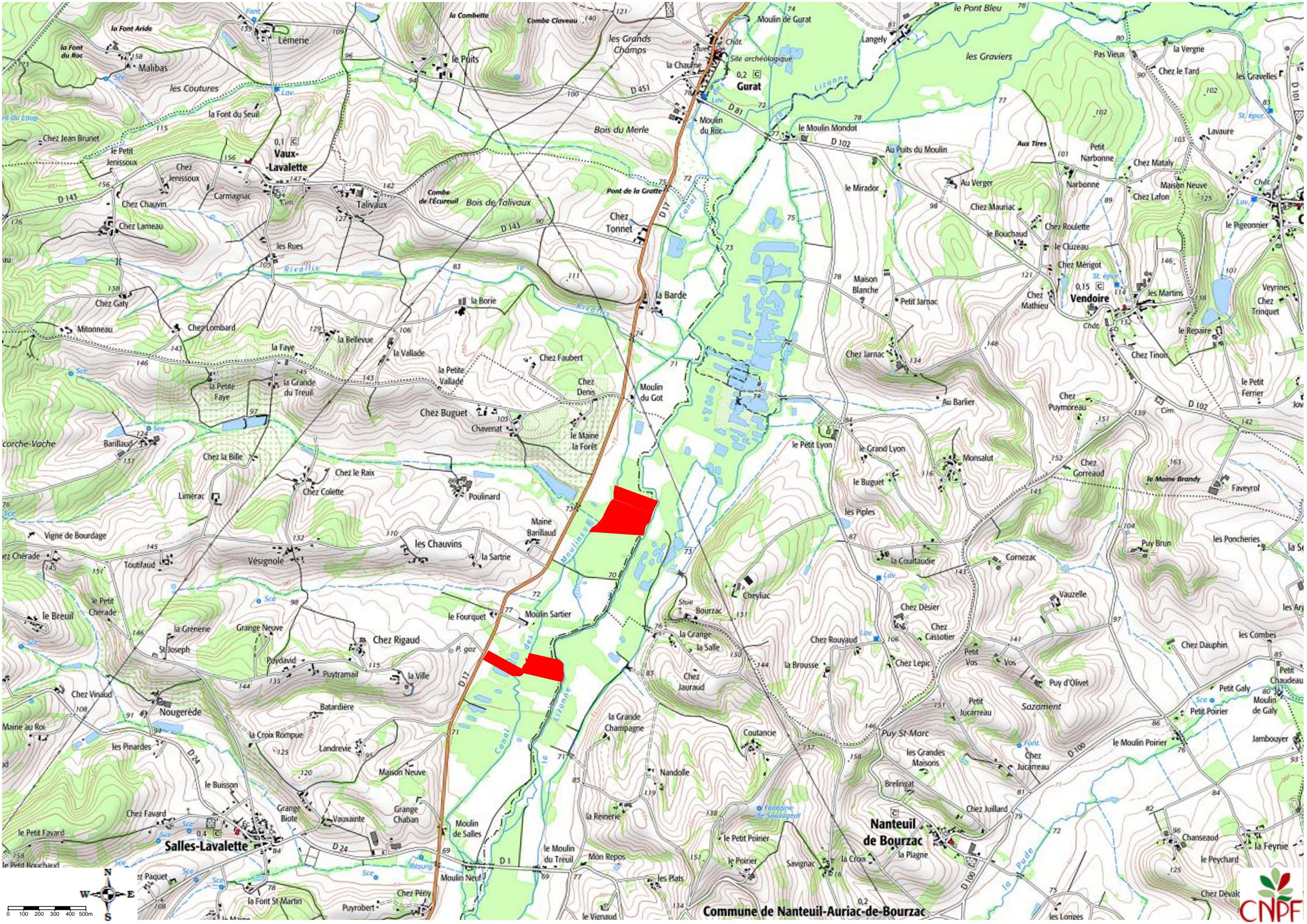
le,

14/11/2020

Signature

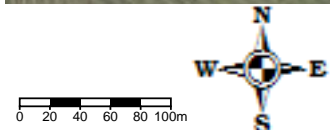
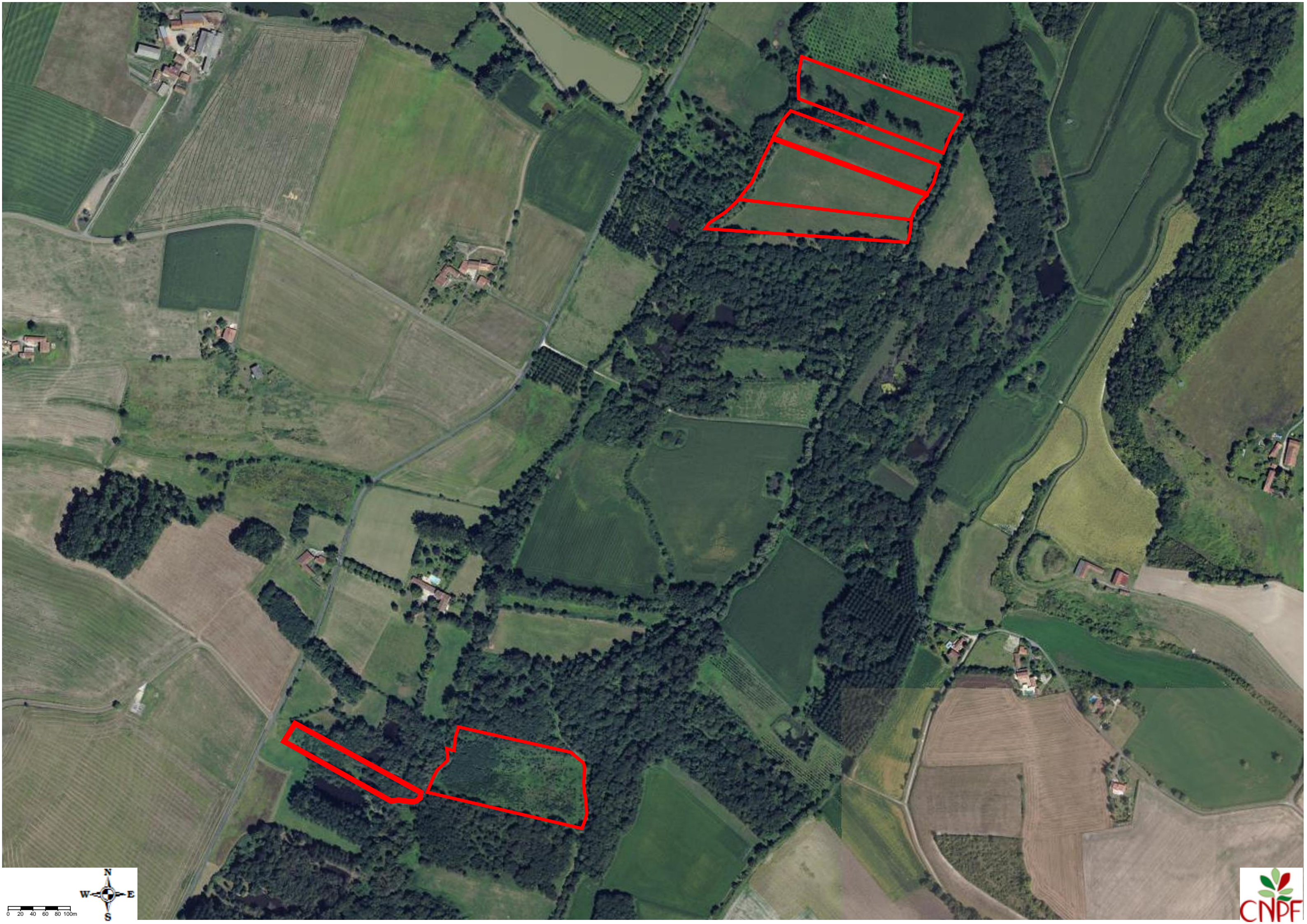
  
B. GUERLAIS



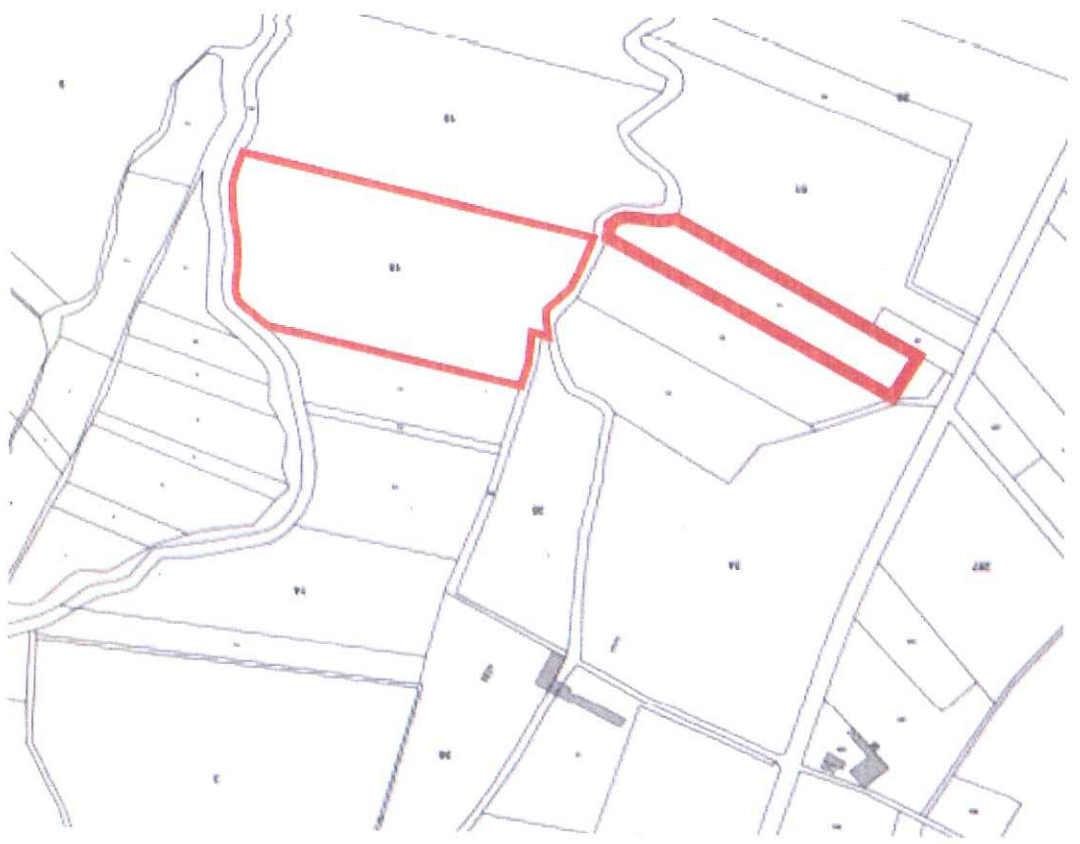


Commune de Nanteuil-Auriac-de-Bourzac





*Handwritten signature or initials in blue ink.*



Surface de  
recouvrement (ha)

10.72

id\_nat\_zsc

FR7200663

nom\_zsc

Vallée de la Nizonne

str\_porteu

Parc Naturel Régional  
Périgord-Limousin

str\_operat

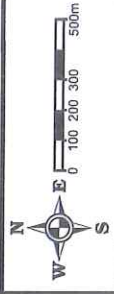
Parc Naturel Régional  
Périgord-Limousin

str\_animat

Parc Naturel Régional  
Périgord-Limousin

etat\_docob

DOCOB valide

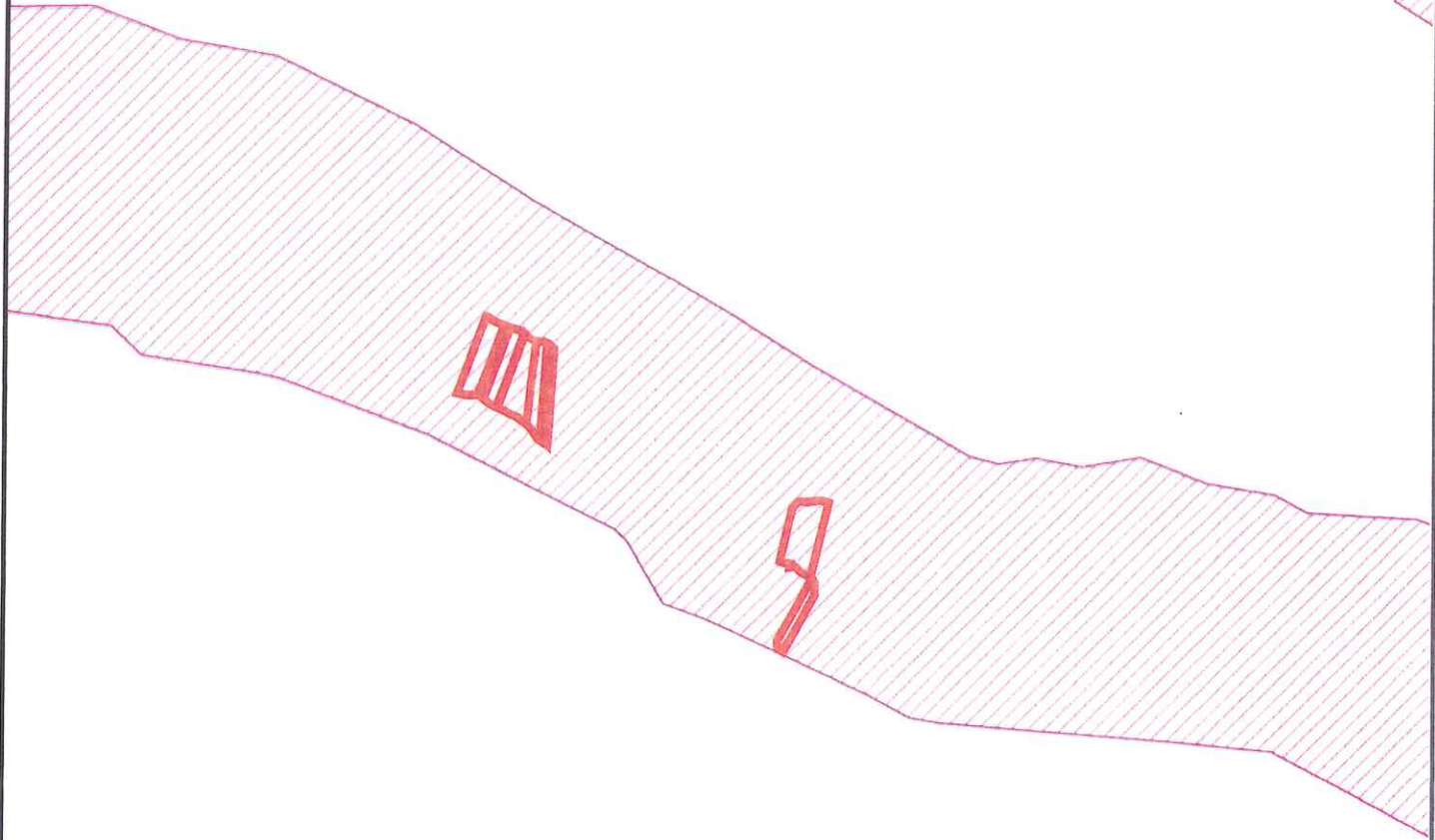
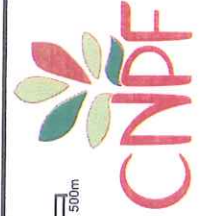


x:485789 y:6481148  
(RGF93)

02/10/2020

Sources : ©CNPF ©IGN ©INPN

Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4







FORMULAIRE  
« EN SITE  
NATURA 2000 »

PRÉFET DE LA CHARENTE

**EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000**

**PROJET SITUE EN SITE NATURA 2000**

Articles L.414-4 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement.

**Ce formulaire doit être joint au dossier de demande d'autorisation ou de déclaration des projets, travaux, ... figurant sur les listes du R.414-19 du code de l'environnement ou de l'arrêté préfectoral du 13/05/2011, modifié le 18/05/2015.**

Des formulaires thématiques sont disponibles pour certaines manifestations sportives ou culturelles ; étant plus ciblés, il est conseillé de les utiliser :

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000/Evaluation-des-incidences>

**ATTENTION : ce formulaire n'est pas adapté au projet :**

- soumis à étude d'impact.
- situé hors site Natura 2000 (c'est-à-dire : aucune installation, aucune connexion / influence sur un site Natura 2000), utilisez alors le formulaire spécifique « HORS SITE ».

**Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet.** Il permet de déterminer si le projet est susceptible d'avoir une incidence sur le(s) site(s) Natura 2000. L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux incidences susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est-à-dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site). Si la conclusion de ce formulaire est l'absence d'incidence, l'évaluation est terminée. Dans le cas contraire, une évaluation plus complète sera indispensable.

Ce formulaire constitue le minimum permettant au service administratif instruisant le projet de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur pourra vous demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R.414-23).

**ATTENTION :**

**Ce formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000 doit être joint au dossier d'autorisation ou de déclaration dont relève éventuellement le projet.**

Par contre, l'autorité chargée d'autoriser, d'approuver ou de recevoir la déclaration s'oppose au projet si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.

**L'évaluation d'incidence ne vous dispense pas de solliciter toutes autres autorisations administratives auxquelles votre projet peut être soumis.**

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DE PROJET :**

NOM (personne morale ou physique) : GUERLAIS Bernard

Adresse : Avenue des Bordes - 94510 La Queue en Brie

Téléphone : 06 13 32 86 71 Courriel : bernard.guerlais@haupteam.com

1

Cadre réservé à l'administration :

A QUEL TITRE L'EVALUATION DES INCIDENCES EST-ELLE REQUISE

Article R.414-19 du code de l'environnement

arrêté préfectoral n° 2011/DDT/SEB/391

arrêté préfectoral n° 2015/DDT/SEB/610

(RÉGIME D'AUTORISATION PROPRE à N2000)

site classé / inscrit .....

présumer le n° de l'item : .....

présumer le n° de l'item : .....

présumer le n° de l'item : .....

## ETAPE 1 MON PROJET ET NATURA 2000

### A – Description du projet :

#### - INTITULE DU PROJET :

Boisement en peuplier

#### - NATURE DU PROJET (décrire le projet dans son ensemble) :

- Plantation de peuplier sur anciennes terres agricoles.
- Boisement conforme au règlement de l'aide "au développement des peupleraies de qualité en Nouvelle-Aquitaine". Ce boisement fera l'objet d'un document de gestion forestière durable (Code de bonnes pratiques sylvicoles).
- Production de bois de peuplier de qualité apte à approvisionner les industries locales.
- Production sans apports d'intrants et sans pesticides.

Le cas échéant, citer le régime d'autorisation ou de déclaration auquel il se rattache et le service instructeur :

Service instructeur : DDT de la Charente  Service de l'eau (dossier « loi sur l'eau »,...)  
 Autorisation d'urbanisme (permis de construire,...)  
 Régime propre à Natura 2000

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Autres services  (à préciser)

Date de dépôt du dossier d'autorisation ou de déclaration :

### B – Localisation du projet :

- Sur quelle(s) commune(s) se situe(nt) le projet ? SALLES-LAVALETTE

- Joindre les références cadastrales : section : ZA/ZB n° :

lieu-dit : Voir liste jointe

- Document d'urbanisme (PLU, carte communale, pas document d'urbanisme RNU) préciser :

- Zonage d'urbanisme (zonage A, U, N, etc.) ?

- Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000<sup>e</sup>, plan de masse, plan cadastral, etc.)

L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès chantiers, emprise temporaire pour stockages, etc.).

Reportez-vous à l'Annexe 3 page 17, pour réaliser la carte.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :	<input type="text"/>	Photo 3 :	<input type="text"/>
Photo 2 :	<input type="text"/>	Photo 4 :	<input type="text"/>

Votre projet se situe en tout ou en partie à l'intérieur d'un site Natura 2000 (cf. Annexe 2, pages 15-16 et Annexe 4, page 18) :

Noms des sites :

**C – Emprises au sol et aménagements associés au projet :**

COMPLETER		Cocher si concerné	Précisions surface, longueur, quantité etc.
<b>Emprise au sol</b>	Pendant les travaux	<input type="checkbox"/>	
	Temporaire	<input type="checkbox"/>	
	Permanente	<input checked="" type="checkbox"/>	Boisement en plein de 9,7635 ha
<b>Infrastructures et aménagements associés</b>	Voirie, piste de chantier, circulation	<input type="checkbox"/>	
	Réseaux divers	<input type="checkbox"/>	
	Parkings	<input type="checkbox"/>	
	Zone de stockage, ou de chantier	<input type="checkbox"/>	
	Coupe, défrichage, arrachage	<input type="checkbox"/>	
	Tribunes	<input type="checkbox"/>	
	Villages de tentes	<input type="checkbox"/>	
	Sanitaires	<input type="checkbox"/>	
	Autres :	<input type="checkbox"/>	
<b>Divers</b>	Circulation du public	<input type="checkbox"/>	
	Autres :	<input type="checkbox"/>	

**D – Période et durée envisagée du projet :**

☞ Le projet ou la manifestation se déroulera en période :  diurne  nocturne

☞ Pour un projet :

durée et date prévue :

☞ Pour un projet :

	Phase des travaux	Phase d'exploitation
Durée envisagée	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an – préciser :	<input type="checkbox"/> < à . mois <input type="checkbox"/> de . mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à . an <input type="checkbox"/> > à . an – préciser :
Dates prévues	<input type="text"/>	<input type="text"/>

<b>CONCLUSION de l'ÉTAPE 1 :</b> Votre projet se superpose-t-il en tout ou en partie avec un périmètre d'un site Natura 2000 ? <input type="checkbox"/> Non. Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » page 11. <input checked="" type="checkbox"/> Oui. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes de l'étape 2 page 5.	<input type="text"/>
--	----------------------

*Handwritten mark*

## ETAPE 2 INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET

### A – État des lieux des zones d'emprise et/ou d'influence du projet :

Il s'agit de faire un état des lieux, des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans les zones d'emprise / d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet.

#### Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés.

Pour savoir si les milieux présents dans les zones d'emprise / d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (cf. Annexe 1, pages 12 à 14) et de joindre la copie des informations fournies.

☞ Compléter et cocher si concerné.

<b>Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000</b>				
Type de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (cf. page 3)	Présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 5)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt	91E0 - Alunaies frênaies	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripsisylve (boisement de berge)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes	6430 - Mégaphorbiaies	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses	6510 - Prairies maigres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zones humides ou de marais		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grottes ou cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées.

Pour savoir si les espèces présentes dans les zones d'emprise / d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (cf. Annexe 1, pages 12 à 14) et de joindre la copie des informations fournies.

**Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000**

Groupe	Nom de l'espèce	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'emprise du projet (cf. page 3) préciser la période	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 5)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat de l'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
<b>Plantes terrestres</b> (ex : Lin d'Autriche) <b>ou aquatiques</b> (ex : Droséras)					
<b>Insectes</b> - Coléoptères (ex : Lucane cerf-volant) - Libellules (ex : Agrion de mercure) - Papillon (ex : Cuivré des marais)	Cordulie à corps fin	X			
	Cuivré des marais		X		
<b>Poissons</b> (ex : Lamproie de Planer) <b>ou espèces aquatiques</b> (ex : Écrevisse à pattes blanches)					
<b>Amphibiens</b> (ex : Sonneur à ventre jaune, Triton marbré)					
<b>Mammifères</b> (chauves-souris)					
<b>Autres mammifères</b> (ex : Vison, Loutre)	Vison d'Europe		X		
<b>Reptiles</b> (ex : Lézard vert, Cistude, Couleuvre jaune et verte)					
<i>Si un des sites Natura 2000 présent dans la zone d'influence est une ZPS (site « Oiseaux »)</i>					
<b>Oiseaux</b> (ex : Outarde canepetière, Cédicnème criard, Busard Saint-Martin)					

**B – Identification des effets du projet** (liée à la nature et à la portée des effets) :

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

☞ Pour aider à définir cette zone, **cochez** ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée.

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		ponctuel	permanent	sur l'emprise décrite étape1	au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation ou érosion par passages répétés d'engins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Intervention sur végétation (arrachages de haies, curages, débroussaillage,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Rejets ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'un cours d'eau ou d'une zone humide)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Prélèvement d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Bruits, vibrations, mouvements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Éclairages nocturnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	

☞ Localisez sur une carte au 1/25000<sup>e</sup> la zone d'influence estimée. (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1).

**C – Synthèse des incidences potentielles :**

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

**INCIDENCES DIRECTES (c.f. page 7) :**

**Destruction d'habitats :**

Le(s)quel(s) et justifiez	Surface détruite		
	Précisez la surface (m <sup>2</sup> ou ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Destruction de milieu potentiellement habitat d'espèces :**

Le(s)quel(s) et justifiez	Habitat de quelle(s) espèce(s) et avec quelle fonction (reproduction, repos, alimentation, déplacement)	Surface détruite

**Destruction d'espèces :**

Le(s)quelle(s) et justifiez	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimée de la population de l'espèce sur le site

**Altération temporaire / fragmentation d'habitat avec effets indirects (pollution, prélèvement, piétinement, etc.) :**

Le(s)quels et justifiez	Surface concernée

**Dérangement, perturbation d'espèces (ex : bruits, éclairage nocturne, etc.)**

Le(s)quelle(s) et justifiez	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? (reproduction, alimentation, repos)



## INCIDENCES INDIRECTES

- Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site.
- Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durables des facteurs maintenant le site dans des conditions favorable.
- Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables.

Autres (à préciser) : Attention particulière à observer vis à vis de certains habitats.

### **CONCLUSION de l'ÉTAPE 2 :**

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie), ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet, que ce soit directement ou indirectement ?

- Non – Il n'y a aucune incidence potentielle. Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » page 11.
- Oui – Il y a des incidences potentielles. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes.

**ETAPE 3**  
**MESURES PRISES POUR ATTENUER**  
**OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIEES**

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet, modification de l'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention, etc.

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures.

Exemples de types de mesures de suppression et/ou réduction d'impact	
Adaptation de la conception du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure</li> <li>- Utilisation de techniques alternatives</li> <li>- Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation</li> <li>- Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels</li> <li>- Adaptation des équipements sonores, des éclairages</li> <li>- Réorganisation des accès terrestres, des circulations de publics ou de parkings...</li> <li>- Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet</li> </ul>

<p>Conservation de la ripisylve en bordure des parcelles.</p> <p>Respect d'une distance minimale de 5 entre les premiers rangs de peuplier et le bord des parcelles.</p> <p>Les parcelles ZB 18 et 31 seront entretenue de manière extensive afin que les peupleraies soient accompagnées d'une sous strate en mégaphorbiaie, cariçaie,, roselière. Cette sous-strate présentera un intérêt biologique et maintiendra une diversité de l'écosystème du site.</p> <p>Les anciennes fosses d'extraction de la tourbe, présentes sur et à proximité de la parcelle ZB 31, seront l'objet du respect des recommandations du DOCOB Natura 2000 du site : Conserver des berges naturelles; ne pas desoucher les arbres en rives; Ne pas modifier les conditions d'alimentation du plan d'eau (fossés, rigoles...); Ne pas enlever la végétation aquatique.</p>	<p>► Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)... sur quelles espèces ou habitats</p> <p>► Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures</p>
--	---

## CONCLUSION GENERALE

### **ATTENTION :**

Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du ou des site(s) Natura 2000.

### **RAPPEL :**

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s).

À titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000 ;
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L.414-9 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement.

Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration), et dans ce formulaire d'évaluation d'incidences, je certifie leur exactitude et je déclare que (cochez la case correspondante) :

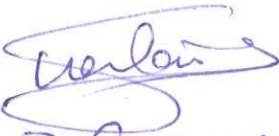
NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation : il est alors, à transmettre à la DDT - Mission Biodiversité/Natura 2000 pour instruction.

OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus détaillé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu) :	<u>La Queue-en-Brie</u>	Le (date) :	<u>14/11/2010</u>
Nom, Prénom :	GUERLAIS Bernard		
Signature du porteur de projet (et cachet) :	 B. GUERLAIS		
	M. et Mme GUERLAIS 14, Avenue des Bordes 94 510 La QUEUE-EN-BRIE		

### **RAPPEL : LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE EVALUATION DES INCIDENCES**

Exemplaire original du présent formulaire **complété, conclusif, daté et signé.**

Pour les projets relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.

Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000<sup>e</sup>, plan de masse, plan cadastral, photos, etc.)

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :**

**La Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT 16)**  
Service Économie Agricole et Rurale  
Unité Biodiversité et Préservation des Espaces Naturels et Agricoles

43, rue du Docteur Duroselle  
16016 ANGOULÊME CEDEX

Possibilité d'étudier votre dossier, sur place ou sur rendez-vous à la DDT 16 (au 1<sup>er</sup> étage):

M. Sébastien HAMEL

 05.17.17.38.64

@ : [ddt-biodiversite@charente.gouv.fr](mailto:ddt-biodiversite@charente.gouv.fr)

**Retrouvez l'annexe 1 commun à tous les formulaires « liste des animateurs Natura 2000 en Charente » dans l'article :**

**[Guides, formulaires et notices](#)**

